

Chaleur = danger!

La SPA de l'Estrie invite les gardiens de chiens à la prudence

Sherbrooke, le 13 juillet 2016 – On ne le dira jamais assez souvent : durant la belle saison, **ne laissez JAMAIS Fido seul dans l'auto**. Un véhicule peut rapidement se transformer en véritable four, et ce, même avec les fenêtres entrouvertes.

En cette journée de canicule, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie désire rappeler aux gardiens de chiens que leur compagnon canin peut rapidement être victime d'un coup de chaleur, surtout lorsque celui-ci est laissé seul à bord d'un véhicule. « *Faire une course de quelques minutes à la quincaillerie du coin, ce n'est pas long pour vous. Mais pour un chien à l'intérieur d'une voiture, c'est une éternité*, lance d'entrée de jeu la porte-parole et responsable des communications de la SPA de l'Estrie, Cathy Bergeron. *En aussi peu que 10 ou 15 minutes, votre chien peut subir de graves séquelles irréversibles, voire mourir. Et entrouvrir les fenêtres ne contribue pas à éviter les coups de chaleur.* »

Des faits à donner des sueurs... froides

Plusieurs études démontrent que **la température intérieure d'un véhicule garé à l'ombre et dont les fenêtres sont entrouvertes peut augmenter de 20° C en seulement 10 minutes**. Ainsi, si la température extérieure n'est que de 20° C, pourtant jugée agréable, celle à bord de l'habitacle peut, en très peu de temps, atteindre les 40° C! « *Imaginez alors une température excédant les 25 ° C... C'est le phénomène d'effet de serre qui se produit à l'intérieur du véhicule* », soutient madame Bergeron.

« *Peu importe leur race ou leur grosseur, les chiens ne peuvent supporter de telles chaleurs*, affirme-t-elle. *Puisqu'ils ne peuvent transpirer comme nous, ils se rafraîchissent plutôt par les poumons en haletant, ce qui s'avère beaucoup moins efficace comme moyen de refroidir leur corps. Quelques minutes seulement, exposé à une température chaude, suffisent donc à mettre leur vie en danger.* »

Physiologiquement parlant, voici ce qui se passe :

- soumis à une température élevée, le sang s'épaissit;
- le cœur se retrouve donc en situation de stress, car il a plus de difficulté à pomper ce sang à travers les différents vaisseaux sanguins;
- le sang ne circulant plus de façon normale, des caillots se forment et les tissus ne sont plus bien nourris par ce sang;
- il s'en suit, éventuellement, la mort des cellules du cerveau et des organes vitaux - comme le foie et les intestins - qui sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur.

Ces dommages irréversibles peuvent se manifester plusieurs heures ou jours après que le chien ait été exposé à une température élevée.

« Pourquoi courir un tel risque? S'il n'est vraiment pas nécessaire que votre chien vous accompagne lors de vos emplettes ou de vos rendez-vous, laissez-le à la maison, indique la porte-parole de la SPA de l'Estrie. Il sera bien plus confortable et, surtout, en sécurité. »

Symptômes du coup de chaleur

Parmi les symptômes du coup de chaleur, soulignons les suivants :

- respiration rapide
- agitation
- salivation par la gueule (et même par le museau)
- manque d'équilibre
- vomissements
- diarrhée
- langue ou gencives rouge foncé ou bleu (signe précurseur de l'état de choc)

Si votre chien démontre l'un ou plusieurs de ces symptômes, ne tardez pas : **appelez immédiatement votre vétérinaire ou amenez votre animal à la clinique la plus proche.**

Une négligence qui peut coûter cher

Durant la saison estivale, la SPA de l'Estrie reçoit plusieurs appels à l'effet que des chiens sont laissés à bord de véhicules. « L'été dernier, nous avons reçu une cinquantaine d'appels concernant cette problématique, souligne madame Bergeron. Et dans la majorité des cas, les véhicules étaient garés dans des stationnements de centres commerciaux ou d'hôpitaux.

Outre mettre la vie de leur animal en danger, les gens qui laissent leur chien dans leur véhicule s'exposent également à un possible constat d'infraction », ajoute-t-elle. La réglementation de plusieurs municipalités en Estrie stipule en effet ce qui suit :

Durant le transport ou lors de l'arrêt d'un véhicule, le gardien du véhicule doit placer l'animal à l'abri des intempéries, du soleil ou de la chaleur...

« Et dans les cas plus graves, c'est-à-dire une situation dans laquelle le chien se retrouve agonisant ou qu'il en meure, le gardien de l'animal peut être accusé de négligence ou de cruauté, et ce, tant en vertu de la loi provinciale B 3.1 que du Code criminel canadien, précise-t-elle.

« Cet été, demeurez vigilant et prenez ça cool avec votre chien. Évitez que la belle saison ne tourne à la catastrophe en laissant Fido à la maison ou en le faisant garder », de conclure la porte-parole de la SPA de l'Estrie.

Bas de vignette

Un coup de chaleur peut être fatal pour votre chien. Par temps chaud, ne le laissez jamais seul dans votre véhicule.